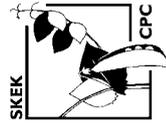


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG



Office fédéral de l'agriculture
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
PAN-RPGAA Rapport annuel 2011

Chère lectrice, cher lecteur

Depuis son lancement en 1999, le Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA) a obtenu des succès notables. De nombreuses variétés, que l'on croyait perdues, ont été redécouvertes et ont pu être cultivées et conservées dans des collections. Certaines variétés ont même retrouvé le chemin de l'exploitation et celui de nos tables! Fort heureusement, le consommateur moderne ne souhaite plus seulement des produits de qualité standardisée, mais aussi des produits spéciaux et originaux. Il les trouve désormais de plus en plus souvent sous forme de produits issus de variétés anciennes et traditionnelles. Les variétés anciennes sont de nouveau au goût du jour. En outre, grâce à cette demande en diversité variétale, les agriculteurs suisses bénéficient d'un nouveau marché régional qui échappe à la concurrence étrangère et l'environnement tire parti d'un regain de biodiversité.

Avec un budget annuel de quelque 3,5 millions de francs, le PAN-RPGAA est devenu un programme aussi vital qu'incontournable. En effet, il en va de la sauvegarde de traditions anciennes mais aussi de la conservation d'une base alimentaire essentielle. En préservant la richesse variétale, nous sauvegardons aussi des propriétés génétiques qui pourront nous être très utiles à l'avenir. Que le climat se réchauffe ou pas, que de nouvelles maladies menacent nos cultures ou pas, une chose est sûre: nous devons maintenir la disponibilité de ressources génétiques appropriées et de variétés adaptées.

Vu l'importance croissante des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, il importe de les ancrer maintenant dans la loi sur l'agriculture, dans le cadre de la politique agricole 2014-2017. Cette base légale constitue un fondement solide et durable pour le PAN-RPGAA et conforte son importance grandissante. Il faut désormais que ce projet pilote devienne un programme doté de structures d'organisation permanentes et efficaces. La nouvelle structure, dans laquelle les tâches de coordination du programme seront assumées soit intégralement par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) soit par un organe externe approprié, doit être opérationnelle avec le lancement de la nouvelle phase du PAN, au début de 2014. Les acquis, et notamment la collaboration fructueuse au sein d'un partenariat public-privé, seront en tout cas préservés. Pour mettre sur pied la nouvelle structure et entamer soigneusement les multiples travaux préparatoires, la mise en œuvre du PAN-RPGAA se poursuivra en 2012 et 2013, conjointement entre l'OFAG et la Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC).

Projets

L'année 2011 a coïncidé avec le démarrage de la phase IV (2011-2014) dont les priorités sont d'assurer, de compléter et d'optimiser la conservation des RPGAA; de poursuivre la description, la caractérisation et l'identification des RPGAA à conserver; et enfin d'encourager leur utilisation durable.

En 2011, pas moins de 42 projets ont marqué le lancement de la phase IV. Certains représentent une continuation, d'autres sont de nouveaux projets. Le programme PAN-RPGAA soutient également 40 collections de conservation pour les années 2011-2014. Les premiers résultats seront disponibles fin février, lors de la remise des rapports annuels par les preneurs de projets et la mise en ligne des résultats sur la Base de données nationale (BDN). Vous trouverez plus de détails sur les projets et les activités des groupes de travail dans les divers rapports réunis ici. De nouvelles demandes de projets peuvent être déposées durant toute la durée de la phase IV. Elles feront comme de coutume l'objet d'une évaluation par la CPC, Agroscope ACW et l'OFAG, la décision finale d'octroyer le budget pour la mise en œuvre de projets étant prise par l'OFAG.

La Base de données nationale représente un élément central pour la conservation des plantes cultivées. Elle est utile pour la sauvegarde des données issues des projets PAN et est un instrument important pour la coordination des travaux de conservation. De plus elle devient de plus en plus une source d'information pour les milieux intéressés par les variétés anciennes.

Secrétariat de la CPC

Le secrétariat de la CPC a connu un changement de direction. En mars dernier, Wiebke Egli a quitté la CPC pour une autre activité professionnelle. Christiane Maillefer a repris le poste de directrice, à partir du 1^{er} avril 2011. Le passage de témoin, bien organisé, a permis à la nouvelle directrice de s'intégrer rapidement en regard des activités nombreuses et diverses inhérentes au poste. De leur côté, les collaborateurs du secrétariat de la CPC ont bien soutenu la nouvelle directrice.

Groupes de travail

Les groupes de travail de la CPC ont fourni un travail important pour la réussite des projets. En effet, ces groupes sont composés de preneurs de projets PAN et de spécialistes de la conservation des plantes cultivées. Les participants, motivés et compétents, ont permis une bonne synergie des projets PAN; ils ont également amené de nouvelles idées ou de nouvelles solutions de conservation ou d'utilisation durable dans les différents modes de cultures.

Remerciements

L'OFAG et la CPC sont tous deux heureux de constater la bonne couverture de la conservation des espèces de plantes cultivées dans les différents projets. Ils se réjouissent de même que les résultats soient mis disposition d'un large public sur le site internet de la CPC et dans la Base de données nationale. Le partenariat public-privé, destiné à la mise en œuvre du PAN-RPGAA, est quasiment unique en son genre. En effet, des organisations privées et publiques se chargent de manière complémentaire de la conservation de ces importantes ressources. Que toutes les organisations soient ici félicitées pour leur mobilisation.

Nous remercions également tous ceux qui se sentent liés à la conservation des plantes cultivées et qui se sont pleinement engagés pour l'accomplissement de projets d'inventaires, de conservation et d'utilisation durable des variétés anciennes, permettant ainsi de sauvegarder des ressources génétiques précieuses et un patrimoine unique.



Roni Vonmoos-Schaub



Christian Eigenmann
Coordinateur PAN-RPGAA
Ressources phytogénétiques
Office fédéral de l'agriculture



Roni Vonmoos-Schaub
Président
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées

Groupe de travail

Légumes

Essais comparatifs et test de résistance au froid

Avec le début de la phase IV du PAN-RPGAA en 2011, les travaux de conservation des anciennes variétés de légumes ont été poursuivis. La multiplication ainsi que la conservation des semences sont en cours pour les variétés figurant sur la liste positive.

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour définir les travaux à entreprendre et coordonner le travail. Ainsi, deux essais comparatifs ont été réalisés: un pour les raves et les choux-pommes, un deuxième pour les petits pois, pois mangetout et pois croquants. Lors de ces essais, la comparaison des individus s'est effectuée sur la base d'un catalogue de descripteurs préalablement définis (principalement ceux de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales UPOV) et acceptés par le groupe de travail. Ces essais comparatifs sont essentiels afin de déterminer les variétés à conserver. Concernant les raves-pommes, la majorité des variétés montraient des caractéristiques semblables. Un test de résistance au froid a été effectué sur les variétés d'hiver de petits pois et pois mangetout, durant l'hiver 2010-2011. Les résultats seront disponibles dans la BDN et dans les rapports de projet 2011.

Les différentes espèces de légumes peuvent être conservées sous forme de semences ou de plantes multipliées de manière végétative. La conservation sous forme de semences étant financièrement plus avantageuse, la plupart des espèces de légumes sont conservées sous cette forme dans une banque de gènes. Cependant, pour certains légumes, une conservation par multiplication végétative est nécessaire (par exemple pour les espèces ne produisant pas facilement des semences). Cette question a représenté un des thèmes principaux des travaux et discussions du groupe de travail.

D'ici à fin 2012, il s'agira en effet de définir les espèces de légumes qui doivent être conservées par multiplication végétative. Après l'établissement d'un inventaire des espèces actuellement conservées de cette manière, des critères, ainsi qu'un processus de décision doivent être développés. De plus, il a été prévu de comparer les résultats du groupe de travail avec les modes de conservation mis en œuvre dans les pays européens.



Christiane Maillefer
Directrice du secrétariat de la CPC
Nyon (VD)



Groupe de travail

Pommes de terre

Listes pour la conservation et comparaison à l'échelle européenne

Le travail de détermination morphologique et de comparaison au champ des variétés génétiquement semblables s'est poursuivi durant cette phase. Une étroite collaboration entre les divers partenaires du groupe de travail devrait permettre d'achever les travaux à fin 2014. Sur la base des résultats deux listes ont été définies:

- > Une liste d'introduction: composée de variétés en attente d'une description morphologique qui permettra de déterminer si une conservation à long terme dans le programme PAN est nécessaire ou non;
- > Une liste positive définitive: composée de variétés – décrites morphologiquement et génétiquement – importantes pour la Suisse (caractère unique), qui doivent donc être conservées de manière durable dans le programme PAN;

Toutes les accessions conservées dans le laboratoire *in vitro* de Changins sont décrites génétiquement avec 20 marqueurs moléculaires. Au total, le laboratoire recense les données d'environ 200 variétés de pommes de terre (issues aussi d'autres programmes que le PAN). Cette base de données étant relativement restreinte, il s'agit maintenant de pouvoir comparer nos résultats avec ceux de nos voisins européens.

Vingt variétés anciennement cultivées en altitude seront étudiées à Maran (GR) en 2013-2014: il s'agira de définir leur aptitude agronomique en région montagnarde.

Dans ce groupe de travail, certains éléments pré-alables ne sont pas détaillés dans les concepts généraux actuels. Il s'agit par exemple de la prise de position concernant les variétés génétiquement semblables ou les variétés importantes pour la Suisse du point de vue socioculturel, mais présentes également dans le catalogue européen. La refonte de ces concepts, prévue pour 2013, clarifiera certaines interrogations actuelles et permettra de définir avec précision le statut de conservation dans le programme PAN pour chaque variété.



Christoph Köhler
Coordinateur du groupe de travail
Pommes de terre
Nyon (VD)

Groupe de travail

Arbres fruitiers

Noix, châtaigne... et Guinness Book

En 2011, le groupe de travail Arbres fruitiers s'est davantage préoccupé des espèces marginales que sont la noix et la châtaigne. Comme ces espèces de fruits doivent faire l'objet d'une conservation tout à fait différente de celle des fruits à noyau et à pépins, des sous-groupes ont été constitués pour la noix et la châtaigne, au sein desquels les experts coopèrent étroitement. Comme ces espèces marginales n'ont pas encore été traitées en profondeur dans le cadre du PAN-RPGAA, l'élaboration de bases appropriées a constitué une priorité.

Une bonne partie du travail a consisté à réviser le concept de conservation des arbres fruitiers. En complément, on a mis en évidence les exigences spécifiques à respecter dans le cas de la conservation d'espèces marginales. La noix et la châtaigne, par exemple, doivent être traitées de manière très différente des autres fruits du point de vue phytosanitaire. Par ailleurs, les experts ont également élaboré un catalogue de descripteurs s'appliquant à la noix et à la châtaigne, afin que les accessions puissent être décrites avec précision. Le groupe Noix a déjà établi une liste positive pour les accessions de noix. Celle-ci répertorie les accessions considérées comme dignes d'être conservées en Suisse. Le concept de conservation des arbres fruitiers, le catalogue de descripteurs et la liste positive ont été adaptés en conséquence par les experts.

L'un des temps forts de l'année aura été l'exposition «1000 variétés de fruits» à Zoug, co-organisée par Fructus et Fruit-Union suisse, et en partie financée par un projet PAN. De nombreux bénévoles se sont chargés durant tout l'automne de rassembler des fruits de variétés rares et pratiquement tombées dans l'oubli, en provenance de toute la Suisse. Les fruits récoltés ont été présentés au public, à la foire de Zoug, dans le cadre d'une exposition très intéressante et très variée. Le point culminant de la manifestation aura finalement été l'inscription dans le livre Guinness des records: une commission a visité l'exposition et confirmé qu'il s'agissait de la plus grande exposition de variétés de fruits jamais organisée; Félicitations aux organisateurs.



Eva Körbitz
Présidente du groupe de travail
Arbres fruitiers
Salez (SG)

Groupe de travail

Plantes aromatiques et médicinales

Méthode de conservation

Les plantes médicinales et aromatiques (PAM) regroupent un grand nombre d'espèces différentes. Des petites plantes annuelles aux grands arbres pérennes, la diversité phénologique est très étendue dans ce groupe. La majorité des variétés de plantes aromatiques ou médicinales ne sont pas des variétés clonales. Dans ce groupe, tous les types de variétés sont représentés. Il existe des variétés clones, des hybrides, des variétés synthétiques, des lignées fixées et des populations améliorées. Il s'ensuit que les modalités de conservation doivent être définies pour chaque accession.

Grâce aux projets menés jusqu'à présent, nous avons collecté et mis en conservation des variétés qui se multiplient de façon générative et peuvent se conserver sous forme de semences. Ce type de conservation fonctionne bien pour les variétés populations et certaines lignées. Par contre, pour les hybrides de clones et les variétés clonales, il faut conserver les parents et pieds mères de façon végétative. Seuls les romarins et les argousiers, dont les caractéristiques chimiques sont différentes d'une plante à l'autre, ont pour l'instant été mis en conservation sous forme de plantes.

Un projet de recherche et de collecte des accessions à multiplication végétative est actuellement en cours. Des questionnaires ont été envoyés et les réponses obtenues analysées. Pour chaque accession, il faudra définir les modalités optimales les plus avantageuses pour sa conservation à long terme. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2011 pour tirer le bilan des projets de 2010, coopérer au bon déroulement du projet en cours et établir la suite des travaux à réaliser pour la conservation des PAM en Suisse.



Mélanie Quennoz
Présidente du groupe de travail
Plantes aromatiques et médicinales
Conthey (VS)

Groupe de travail

Plantes fourragères

Renforcement de la conservation *in situ*

La conservation *in situ* demeure au cœur des activités du groupe de travail Plantes fourragères. Il est ressorti d'une série d'entretiens avec des experts que cette approche était bien la plus prometteuse pour la conservation des plantes fourragères. Le secrétariat de la CPC a lancé une étude dans le cadre du PAN-RPGAA, afin d'établir quels sont les moyens de promouvoir la conservation *in situ* des plantes fourragères en Suisse et de combler ainsi les lacunes constatées dans le cadre du projet pilote 01-113. L'étude a abouti aux conclusions suivantes:

- > Il est impératif de procéder à une sélection ciblée des variétés de plantes fourragères et des associations végétales à traiter.
- > Faute d'un inventaire complet, il ne sera guère possible d'avancer dans la conservation *in situ* et dans la préservation des surfaces correspondantes.
- > La réussite dépendra probablement d'une plus grande intégration des cantons dans l'inventaire et la mise en œuvre.

Comme la conservation *in situ*, et en particulier la préservation des surfaces, est liée aux conditions dictées par la politique agricole, le groupe de travail a également pris part à la consultation relative à la politique agricole 2014-17. Il a officiellement demandé que la conservation à long terme des plantes prairiales et fourragères soit intégrée dans les contributions à la biodiversité en tant qu'instrument à part entière. Il est nécessaire de renforcer, par le biais d'incitations, la préservation et la promotion de sites sélectionnés, précieux du point de vue phylogénétique, en tant que surfaces à ressources génétiques. Parallèlement, les projets de la phase III du PAN ont été achevés; ils consistaient à décrire des écotypes et des variétés locales anciennes sur le plan morphologique et agronomique, et à les conserver *ex situ*. Les données correspondantes ont été intégrées dans la Base de données nationale. Deux projets seront poursuivis durant la phase IV, afin de pouvoir boucler les travaux entamés dans la phase précédente. Ils portent sur la caractérisation et la multiplication de la fétuque rouge, de la fétuque des prés et d'écotypes italiens de ray-grass. Il importe, pour chaque variété, de constituer une collection de base (core collection), susceptible de conserver de manière efficiente environ 95% des gènes.



Willy Schmid
Président du groupe travail
Plantes fourragères
Schinznach (AG)

Groupe de travail

Petits fruits

Détermination, analyse génétique et conservation

Le travail de détermination morphologique se poursuit durant la phase IV pour les types de baies suivants: fraises, framboises, mûres, cassis, groseilles et groseilles vertes. Les premières données sont disponibles dans la Base de données nationale. Les résultats sont des valeurs de synthèse issues de trois années de description. Une cinquantaine d'accessions ont déjà pu être ainsi identifiées. Parallèlement à ce travail morphologique et phénotypique de terrain, les variétés de fraises, framboises et mûres sont analysées génétiquement à l'aide de marqueurs moléculaires dans le laboratoire *in vitro* de la station de recherche agronomique ACW de Changins. L'objectif de ces deux études est de comparer les résultats afin de définir l'unicité de la variété.

Enfin, les variétés de fraises, framboises et mûres de la liste positive sont conservées dans le laboratoire *in vitro* qui permet une conservation saine du matériel en éprouvette. Ce matériel est ensuite cultivé en containers dans une serre «insect proof» (exempte d'insectes potentiellement porteurs de virus) à la station de recherche agronomique ACW de Conthey. Ce stockage de sécurité permet en outre d'avoir du matériel prêt pour une utilisation durable.

Les accessions de cassis, groseilles et groseilles vertes sont quant à elles conservées dans deux collections au champ à Riehen (BS) et à Noflen (BE) pour une conservation de sécurité. Pour ces trois types de baies, le groupe de travail s'attache à déterminer la pertinence d'analyses génétiques pour des accessions qui ne se différencient que difficilement au champ.



Christoph Köhler
Coordinateur du groupe de travail
Petits fruits
Nyon (VD)

Groupe de travail

Vigne

Description et analyse génétique

La conservation des cépages anciens dispose de trois collections primaires et dupliquées ainsi que de deux collections d'introduction. Les collections primaires et dupliquées comportent des variétés figurant sur la liste positive. Les collections d'introduction servent à préserver de nouvelles variétés qui n'ont pas encore été déterminées avec certitude. Les collections sont bien entretenues et font l'objet de contrôles réguliers. Dans toutes les collections, des tests sont effectués systématiquement afin de découvrir la présence d'éventuels nématodes de la famille *Longidorus ssp* et *Xiphinema ssp*.

En 2011, plusieurs cépages encore inconnus jusqu'à présent ont pu être admis dans une collection d'introduction. Ainsi, 36 variétés différentes poussent désormais dans la collection d'introduction de Frümsen et 54, dans celle de Minusio au Tessin.

La description des cépages sur la liste positive se poursuivra durant la phase IV du PAN-RPGAA. Elle se fondera sur une liste de descripteurs et sera complétée par des photos. Toutes les indications seront réunies sous forme synthétique dans des fiches spécifiques. L'inventaire de nouveaux cépages se poursuivra également, mais de manière moins intense que jusqu'à présent. La priorité va désormais à un inventaire passif: les nouvelles variétés ne sont plus recherchées activement, on se contentera d'enregistrer les informations reçues à la suite d'appels des différents services cantonaux. La recherche de cépages domestiques anciens se poursuit, plus particulièrement en Suisse alémanique.

Grâce au groupe de travail Vigne de la CPC et aux travaux menés dans le cadre des projets PAN, les personnes qui s'engagent pour la conservation et l'utilisation durable des cépages anciens sont parfaitement interconnectées. Les contacts internationaux sont également entretenus: les données sur les vignes de la Base de données nationale ont été intégrées dans la base Eurisco et sont désormais accessibles à l'échelle européenne.

En septembre 2011, le groupe de travail Vigne a déposé une demande de projet pour les trois années à venir. Celle-ci a été approuvée par l'OFAG. Ce projet a pour but de vérifier ou de déterminer l'identité des cépages conservés dans les différentes collections, à l'aide d'analyses génétiques. Le groupe de travail, qui a déposé cette demande collectivement, est très motivé à s'atteler à la tâche



Markus Hardegger
Président du groupe de travail
Vigne
Salez (SG)

Groupe de travail

Grandes cultures

Lancement de nouveaux projets

Jusqu'au terme de la phase III du PAN, seule la moitié de toutes les variétés de blé de la liste positive ont pu être décrites. En culture comparative, les propriétés suivantes sont relevées et ensuite documentées dans la Base de données nationale: aspect, comportement au champ, qualité boulangère, résistance et gluten. Les résultats sont désormais à disposition de tous les milieux intéressés, de façon à ce qu'ils puissent sélectionner plus rapidement, par exemple, les variétés convenant à une utilisation particulière. La description des variétés de blé se poursuivra durant la nouvelle phase du PAN, de sorte que toutes les variétés auront été documentées d'ici la fin de la phase IV.

Un nouveau projet a pour but de décrire toutes les variétés d'orge. Plusieurs propriétés de résistance seront contrôlées, de même que la morphologie, les propriétés agronomiques et la teneur en protéines. Chaque année, une cinquantaine de variétés peuvent être décrites en culture comparative. Ainsi, en l'espace de huit ans, les 400 variétés suisses d'orge pas encore décrites auront fait l'objet d'une documentation agronomique. Une demande de projet a été déposée en 2011, en vue de décrire les variétés de seigle; le projet a été approuvé par l'OFAG.

Un autre projet a été lancé en 2011; il a pour but de préserver les variétés suisses de fèves (*Vicia faba*). Chaque année, 6 des quelques 20 variétés présentes dans la banque de gènes peuvent être cultivées. À cet effet, il convient de veiller à ce que la fève, plante pollinisée par les insectes, soit cultivée sur des parcelles isolées.

Le pavot somnifère (*Papaver somniferum*) fait également l'objet d'un projet avec comme thème central son utilisation dans l'agriculture et l'alimentation. Entre 2011 et 2013, 40 accessions de pavot somnifère, provenant de cultures privées, auront été triées et multipliées dans de petites parcelles isolées sur le site de Reckenholz. Dans le cadre d'une culture comparative, elles seront ensuite décrites du point de vue morphologique, sur la base des critères de l'UPOV. Le projet est en outre assorti d'une recherche bibliographique et de recherches complémentaires auprès des donateurs d'accessions, afin de rassembler des informations sur la culture traditionnelle du pavot en Suisse.



Hans Oppliger
Président du groupe de travail
Grandes cultures
Frümsen (SG)

Groupe de travail

Communication

Intégration des jardins conservatoires

Le groupe de travail Communication de la CPC s'est élargi: depuis 2011, les réunions du groupe de travail rassemblent non seulement les participants aux projets de communication mais également les personnes qui exploitent les jardins conservatoires dans le cadre du PAN-RPGAA, comme cela était prévu dans le nouveau concept des jardins conservatoires.

Les jardins conservatoires contribuent de manière importante à sensibiliser le grand public aux espèces végétales anciennes. Dans le cadre du PAN-RPGAA, sept jardins conservatoires bénéficient d'un soutien financier. Ils se situent dans diverses régions de Suisse et organisent régulièrement des manifestations à l'intention du public.

Dans le groupe de travail on a échangé des expériences sur des manifestations 2011 et discuté de celles à venir en 2012. Les membres de la CPC se sont eux aussi régulièrement engagés à ces occasions, notamment lors de l'exposition internationale «1000 variétés de fruits», organisée à Zoug (cf. Groupe de travail Arbres fruitiers).

L'année 2011 a vu la parution de deux ouvrages de référence sur les variétés de fruits, soutenus par le programme PAN-RPGAA: un ouvrage richement illustré décrivant plus de 800 variétés de fruits¹, disponible en allemand, et un inventaire pomologique du patrimoine fruitier romand².

La prolongation du contrat entre l'OFAG et la CPC prévoit à nouveau l'organisation d'un congrès PAN pour les années 2012 et 2013. En mettant à disposition son savoir, son expérience et son réseau de relations, le groupe de travail Communication soutiendra le secrétariat de la CPC dans l'organisation et la réalisation de cette manifestation, afin qu'elle reste un lieu de rencontre important pour tous ceux qui s'engagent en faveur de la conservation des ressources phylogénétiques.

¹ *Früchte, Beeren, Nüsse, Die Vielfalt der Sorten – 800 Portraits*, David Szalatnay, Markus Kellerhals, Martin Frei, Urs Müller, Fructus, ProSpecieRara, Haupt

² *Le patrimoine fruitier de Suisse romande, Fruits d'aujourd'hui et pomologie ancienne*, Bernard Vauthier, Rétropomme, la Bibliothèque des Arts



Alfred Bänninger
Président du groupe de travail
Communication
Lindau (ZH)

Conservation de nos plantes cultivées

La diversité des plantes cultivées aujourd'hui est beaucoup plus faible qu'autrefois. Les variétés anciennes présentent pourtant de nombreuses qualités, susceptibles d'intéresser des marchés de niche et de gagner à nouveau en importance dans l'optique de la sélection de nouvelles variétés. Des variétés adaptées, rentables et permettant une utilisation efficace des ressources sont déterminantes pour l'approvisionnement alimentaire, compte tenu des besoins croissants et du recul, à l'échelle mondiale, des surfaces allouées à l'agriculture. La conservation de la diversité génétique des plantes cultivées peut largement y contribuer.

Engagement de la Confédération, de la CPC et des organismes de conservation

Afin de préserver la richesse variétale des plantes cultivées, la Confédération s'engage, entre autre, à travers la gestion de la banque de gènes nationale à l'Agroscope Changins-Wädenswil, et à travers la mise en œuvre du Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA). L'objectif consiste à inventorier les variétés anciennes, à les sauvegarder, à les décrire et à promouvoir leur exploitation durable. A l'heure actuelle, plus de 18 700 variétés de 245 espèces différentes sont conservées.

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) coordonne les projets et les collections de conservation du PAN-RPGAA pour le compte de l'OFAG au sein des groupes de travail spécifiques de la CPC; on y échange des expériences et on y élabore de nouvelles propositions de solutions.

Les organismes de conservation mènent des projets de sauvegarde et d'exploitation durable des plantes utiles et cultivées. Ils fournissent un travail essentiel dans la mesure où ils cultivent, déterminent et décrivent les variétés anciennes et veillent à leur utilisation durable.

Plan d'action national

Le travail de conservation accompli dans le cadre du PAN-RPGAA englobe diverses tâches. Le plus souvent, la première étape consiste à inventorier (recherche des variétés) et à identifier les accessions trouvées. Cette étape s'accompagne en principe d'une description et d'une conservation provisoire dans une collection d'introduction. Divers critères permettent de définir si les variétés doivent être conservées dans le cadre du PAN-RPGAA. Si oui, elles sont intégrées dans une liste positive.

Suit le travail de conservation: les variétés de la liste positive sont conservées dans des collections primaires et, pour assurer une sauvegarde, dans une collection dupliquée. Les diverses méthodes de conservation sont présentées en détail dans l'encadré.

Les informations sur les propriétés des variétés anciennes doivent être aisément disponibles. A cet effet la Base de données nationale (www.bdn.ch) a été créée en 2002. Elle recense toutes les données issues des projets qui sont ainsi à la disposition de toute personne intéressée.

Méthodes de conservation

Le choix de la méthode de conservation la plus adaptée techniquement dépend de plusieurs facteurs: mode de reproduction, risque de transmission de maladies ou possibilité de stockage du matériel végétal, par exemple.

Utilisation durable: Les variétés actuellement exploitées sont automatiquement conservées aussi longtemps qu'elles sont cultivées. Le marché accomplit pour ainsi dire le travail de conservation.

Conservation sur le site d'origine (*in situ*): S'agissant des zones à grande diversité phylogénétique («hotspots»), la conservation s'effectue de préférence sur le site d'origine. Les écotypes s'y sont adaptés sous l'influence des caractéristiques locales et du mode d'exploitation, et ils ont développé des propriétés spécifiques. Pour la conservation de ces écotypes, il importe que les facteurs d'influence demeurent aussi constants que possible. En Suisse, ces zones concernent avant tout les plantes fourragères.

Banques de gènes: Les variétés d'espèces cultivées se multipliant par des semences peuvent être parfaitement conservées, durant une période prolongée, dans des banques de gènes qui ressemblent à de grands congélateurs. Cette méthode convient tout particulièrement aux variétés de céréales et de légumes.

Collections en champ: Les variétés de fruits, de cépages et de baies, par exemple, sont cultivées dans des plantations organisées sur des parcelles en plein champ. Les espèces, dont les variétés se multiplient par voie végétative (greffes, boutures, ...), conviennent particulièrement à ce mode de conservation.

Conservation protégée: Cette méthode de conservation s'applique dans des serres ou des tunnels fermés, où les plantes sont protégées des organismes nuisibles. Elle concerne avant tout des plantes assainies. La conservation *in vitro* présentée ci-après est une variante particulière de cette méthode de conservation.

Conservation *in vitro*: Les cultures *in vitro* permettent la conservation de la richesse variétale provenant de certains éléments de la plante, tels que tiges, méristèmes, feuilles ou même simples cellules, dans un milieu protégé et dans des conditions contrôlées. Cette méthode permet de sauvegarder du matériel en bonne santé et exempt de virus. En Suisse, cette méthode est utilisée pour les baies, les pommes de terre et parfois les vignes.

Petit glossaire

Membres de la CPC

Légumes
Pommes de terre
Arbres fruitiers
Plantes aromatiques et médicinales
Plantes fourragères
Bates
Vigne
Grandes cultures
Communication

Agriidea, Lindau
Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Agroscope ART Reckenholz-Tänikon, Zürich
Arboretum National d'Aubonne, Prangins
Artha Samen, Hünibach
BCIS.ch Biodiversity Conservation Information Systems, Begnins
Biologische Samengärtnerei Zollinger, Les Evouettes
Boris Bachhofen, Corcelles
Capriasca Ambiente, Cagiallo
Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Chambésy-Genève
Delley Samen und Pflanzen AG, Delley
ETH, Institut für Pflanzenwissenschaften, Zürich
Fructus, Wädenswil
Getreidezüchtung Peter Kunz, Hombrechtikon
HESSO Genève
Hortus, Bendern FL
In Situ vivo Sàrl, Puplinge
Info Flora, Genève et Berne
Inforama Oeschberg, FOB, Koppigen
Ingenieurbüro Umwelttechnik & Ökologie, Schinznach-Dorf
LZSG Landwirtschaftliches Zentrum St. Gallen
ProSpecieRara, Aarau
Rétropomme, Neuchâtel
RhyTOP GmbH, Salez
SAVE-Monitoring Institute, St. Gallen
Sortengarten Erschmatt, Erschmatt
Franz-Josef Stadelmann, Schachen
Stiftung Slow Food Schweiz, Bern
Verein arca vitis, Salez
Verein für alpine Kulturpflanzen, Peer Schilperoord, Alvaneu Dorf
Verein Rheintaler Ribelmais, Salez

Autres membres des groupes de travail

ANL AG Natur und Landschaft, Zeihen
Biosem, Chambrélieu
Forum Doracher, Zeihen
Hortus officinarum, Himmelried
Médiplant, Conthey
Medizinalpflanzen, Frank Gafner, Biel-Benken
Pierre Miauton, Bassins
Mogli Solutions, Baden
Musée national suisse, Prangins
Obstgarten-Aktion Schaffhausen, Schaffhausen
Ö + L Büro für Ökologie und Landschaft GmbH, Oberwil-Lieli
Pro Natura, Champs-Pittet
Werner Reust, Trélex
UNA AG, Bern
Verein Obstsortensammlung Roggwil, Roggwil
Vitaplant, Witterswil
ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Accession: Matériel végétal conservé dans une collection sous forme d'échantillon, de variété ou de population.

BDN: Base de données nationale (www.bdn.ch). Continuellement développée depuis 2002 elle centralise et met à disposition actuellement les données concernant 58 000 accessions introduites par plus de 30 organisations.

Conservation *ex situ*: Conservation d'éléments de la diversité biologique en dehors de leur habitat naturel.

Conservation *in situ*: Conservation ou rétablissement de populations viables, d'habitats naturels ou d'écosystèmes dans leur environnement naturel.

Conservation *in vitro*: Conservation, par exemple, de matériel végétal dans des conditions de laboratoire, sous forme de culture à croissance lente dans des milieux nutritifs.

Core collection: Partie d'une collection existante qui permet avec une ampleur minimale (nombre de variétés choisies) de représenter de manière détaillée la diversité génétique.

Descripteurs: Les variétés et les accessions sont décrites selon des descripteurs prédéfinis.

Liste positive: Liste des variétés qui sont conservées dans le cadre du PAN-PGRAA et dont la conservation est soutenue financièrement par l'OFAG.

Marqueur moléculaire: Segment d'ADN clairement identifiable, dont la position dans le génome est connue.

PAN-PRGAA: Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Ressources phylogénétiques: Matériel végétal susceptible de se multiplier de manière générative ou végétative, et présentant une valeur actuelle ou future; en font aussi partie les variétés locales anciennes ainsi que les espèces ou formes apparentées vivant à l'état sauvage.

UPOV: Union internationale pour la protection des obtentions végétales.

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées CPC



Comité directeur

Roni Vonmoos, président, Erschmatt
Franz-Josef Stadelmann, vice-président, Schachen
Gertrud Burger, Freienwil
Geert Kleijer, Nyon
Eva Körbitz, Salez
Robert Zollinger, Les Evouettes

Secrétariat

Christiane Maillefer, direction (à partir d'avril)
Wiebke Egli-Schaft, direction (jusqu'à fin mars)
Karin Knauer, collaboratrice scientifique
Christoph Köhler, collaborateur scientifique
Hanspeter Kreis, collaborateur scientifique

Adresse postale

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées CPC
Christiane Maillefer | Route de Duillier 50 | CP 1012 | CH 1260 Nyon 1
info@cpc-skek.ch | Téléphone +41 (0)22 363 47 01

Office fédéral de l'agriculture OFAG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Coordinateur PAN-RPGAA

Christian Eigenmann

Adresse postale

Office fédéral de l'agriculture OFAG | Christian Eigenmann
Mattenhofstrasse 5 | CH 3003 Bern
christian.eigenmann@blw.admin.ch | Téléphone +41 (0)31 322 25 11

Source des photos: Couverture: Orge/*Hordeum vulgare* (Photo Christoph Köhler, CPC); Fraise/*Fragaria vesca* (Photo Christoph Köhler, CPC); Pommes de terre/*Solanum tuberosum* (Photo Beat Ernst, Bâle); Pavot somnifère/*Papaver somniferum* (Photo Christoph Köhler, CPC); Trèfle des prés/*Trifolium pratense* (Photo Beat Ernst, Bâle); Pages intérieures: Choux-pommes/*Brassica napus* var. *napobrassica* (Photo Christoph Köhler, CPC); Pommes de terre *in vitro*/*Solanum tuberosum* (Photo ACW, Changins); Châtaigne/*Castanea sativa* (Photo Andreas Rudow, Mogli Solutions); Edelweiss/*Leontopodium nivale* (Photo Beat Ernst, Bâle); Trèfle des prés/*Trifolium pratense* (Photo Beat Ernst, Bâle); Fraise/*Fragaria vesca* (Photo Christoph Köhler, CPC); Vigne/*Vitis vinifera* (Photo Gertrud Burger, ProSpecieRara); Orge/*Hordeum vulgare* (Photo Christoph Köhler, CPC); Congrès (Photo Christoph Köhler, CPC)

Impressum: Editeur: © Commission Suisse pour la conservation des plantes cultivées CPC & Office fédéral de l'agriculture OFAG, mars 2012 | Soutien financier: Office fédéral de l'agriculture OFAG | Le rapport annuel est publié en français et en allemand | Travail journalistique: atelier nature atena, Fribourg | Traduction de l'allemand: Henri-Daniel Wibaut, Lausanne | Mise en page: Esther Schreier, Bâle | Papier: Cyclus Offset 115 g/m² 100% recyclé | Impression: Druckwerkstatt, 8585 Zuben | Tirage 750 expl. en allemand, 400 expl. en français.